

# À suivre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 547

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par temps froid par exemple, la puissance électrique requise pour chauffer tous les immeubles dépendant du chauffage électrique soit disponible. Cette seule constatation infirme, et d'un bon bout, les considérations lacunaires de l'Ofel.

### TROIS FOIS GÖSGEN

Quelques chiffres? Admettons qu'en l'an 2000, on ait installé, comme l'Ofel l'appelle de ses vœux, 300 000 logements avec le chauffage électrique. Admettons encore, et nous sommes modestes, une puissance installée de 15 kWh par logement. Nous aurons alors besoin d'une puissance de pointe de 4500 Mw au total. Soyons encore gentils et concédons une réduction, pour non-simultanéité de la demande, de l'ordre de 30%. Nous nous retrouvons avec une puissance nécessaire de 3000 Mw... soit plus de trois fois Gösgen!

Et il s'agit effectivement d'un besoin supplémentaire, puisque, les sociétés de production nous l'ont assez seriné, en hiver notre électricité nationale est utilisée à plein.

Puisque nous y sommes, parlons encore rendement! L'Ofel devrait apprendre, depuis le temps que cela lui a été suggéré, à produire des calculs de rendement corrects qui tiennent compte de la *qualité* de l'énergie mise en jeu.

Dans le cas du chauffage électrique direct, qui demeure le comble de l'inadéquation entre la forme de l'énergie utilisée et les besoins de l'utilisateur, le rendement exergétique (qui exprime le taux de cette adéquation) est de 7%! Ceci, sans tenir compte des pertes à la production et pendant la transmission; ces pertes-là prises en compte, on aboutit à un rendement exergétique global de 2 à 3%. Et c'est ça que l'Ofel voudrait nous faire installer!

En fait, il est clair que le rendement exergétique de toute forme noble d'énergie transformée uniquement en chaleur à basse température ne peut être bon. C'est vrai de l'électricité, mais aussi du mazout et du gaz naturel, voire du bois et du charbon.

Que faire dans ces conditions, direz-vous peut-être? Pour aboutir à de meilleurs résultats, il faut mettre en valeur la qualité de l'énergie disponible en utilisant des pompes à chaleur et, dans le cas de combustibles, en favorisant la «cogénération», c'est-à-dire, comme ce mot l'indique, en produisant simultanément de la chaleur et de l'énergie mécanique. C'est bien de ce côté-là qu'on trouve les solutions les plus prometteuses à ce chapitre énergétique, solutions que l'Ofel, on s'en doute, passe soigneusement sous silence.

Un usage plus intense des pompes à chaleur et de la cogénération par petites unités décentralisées permettrait de subvenir à nos besoins actuels en énergie utile tout en réduisant de manière considérable (30% ou davantage) nos besoins en énergie primaire.

La proposition de l'Ofel — son plaidoyer vibrant pour le chauffage électrique — n'est qu'une façon de remplacer une source d'énergie non renouvelable, le pétrole, par une source d'énergie pas plus renouvelable, le nucléaire; pire encore: c'est se

mettre dans la situation de procéder à cette fâcheuse substitution sans tenter d'améliorer le rendement d'utilisation, ni de l'une ni de l'autre (et pour cause: il faudra bien utiliser l'énergie dispensée par les centrales nucléaires!). On ne voit pas bien qui profiterait de l'exercice, si ce n'est les promoteurs de centrales et les vendeurs de résistances électriques.

Notons encore une fois, pour en terminer avec cette mise au point, que le chauffage électrique, s'il est très répandu, est un pas de plus vers une centralisation abusive et dangereuse. Les systèmes centralisés sont fragiles: les pannes, lorsqu'elles se produisent affectent inévitablement un nombre considérable de gens. En définitive, le seul avantage de la centralisation est de maintenir en vie les monopoles. C'est sans doute à cela que l'Office d'électricité de la Suisse romande veut contribuer.

<sup>1</sup> Voir DP 531 du 31.1.80; et aussi DP 475 du 9.11.78, «L'énergie nucléaire par la bande».

### A SUIVRE

Récoltes records, comme on sait, en fait de céréales indigènes, dans notre pays en 1978 et 1979. Ce qu'on sait peut-être moins, c'est que la surface cultivée concernée ne cesse de diminuer: dernière estimation pour 1979, 99 400 hectares; surface «provisoire» pour 1978, 100 400 hectares. Un recul sensible par rapport à 1967, année du précédent «record», pratiquement porté à la même hauteur que ces deux dernières années, où la superficie consacrée aux céréales panifiables avait atteint plus de 122 000 hectares. Selon les calculs du Ministère américain de l'agriculture, la Suisse figure au deuxième rang de la statistique mondiale du rendement à l'hectare du blé et des céréales fourragères, assez loin pourtant du leader, les Pays-Bas.

\* \* \*

Remarquable enquête de la Fédération romande

des consommatrices sur «la consommation de la culture». L'apparition, sur ce marché-là, d'un groupe de pression aussi percutant que l'est la FRC pourrait enfin mener à un éclaircissement des rapports — traditionnellement figés — entre les «producteurs» et les consommateurs culturels. Spécialement dignes d'intérêt, les souhaits exprimés par la FRC au rayon des bibliothèques. Qu'on en juge plutôt! Pour l'organisation romande les bibliothèques devraient offrir «un nombre et un choix de livres suffisants (un tiers au moins, si possible la moitié, de documentaires, renouvellement régulier, au moins 5% du stock), la gratuité et un libre accès aux rayons, un local accueillant avec coin de lecture, des heures d'ouverture adaptées aux besoins de la population, un personnel capable de conseiller les lecteurs et d'animer la bibliothèque, de la faire connaître à la population».